



Ville de

Châtel-St-Denis

Avenue de la Gare 33 – Case postale 396 – 1618 Châtel-St-Denis

Message no 48 du Conseil communal au Conseil général

Objet **Pont de la Cuva et pistes du Vuipey d'en Bas et du Petit Mology – Réfection – Crédit d'investissement de 43 000 francs – Approbation**

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre au Conseil général pour approbation le Message no 48 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de 43 000 francs pour la réfection du pont de la Cuva et des pistes du Vuipey d'en Bas et du Petit Mology.

But de la dépense

Le bureau d'ingénieur Daniel Willi SA a effectué les travaux d'expertise du pont de la Cuva, tels que prévus au budget sous rubrique 62.314.06 (10 000 francs), courant 2017 et a préconisé, au vu de l'état alarmant de l'ouvrage, une démolition et une reconstruction du pont.

La piste du Vuipey d'en Bas (Piste no 1), située en amont du pont, nécessite également une amélioration du 1^{er} secteur sur une distance d'environ 80 m' en raison de sa forte pente (26%) par le biais d'un revêtement en béton. La piste du Petit Mology (Piste no 2), située en jonction de la piste du Vuipey d'en Bas, doit elle aussi être améliorée par la mise en place de grave sur une longueur d'environ 300 m'.

Le pont de la Cuva ainsi que les pistes du Vuipey d'en Bas et du Petit Mology sont des ouvrages de desserte prioritaires pour tous les éléments liés à ce périmètre de plus de 105 ha: protection contre les dangers naturels (projet PI 2018-2021 CSD3: 17ha), protection de l'eau et régulation du régime des eaux, production de bois, biodiversité et tourisme. L'entretien de ces trois infrastructures est indispensable à la conservation et à l'entretien du patrimoine forestier et alpestre de ce massif, situé sur la rive droite de la Veveysse de Châtel.

En collaboration avec le Service cantonal des forêts et de la faune (SFF), la Commune de Châtel-St-Denis a rencontré les riverains utilisateurs de cet ouvrage pour convenir d'une clé de répartition des coûts liés à cette réfection. Ces travaux concernent, en plus de la Commune de Châtel-St-Denis, six propriétaires privés et la Commune de Remaufens.

Les travaux ayant lieu sur le territoire de Châtel-St-Denis, la Commune officiera en tant que Maître de l'ouvrage.

Plan de financement

Rubriques comptables 81.501.40, 81.631.00 et 81.661.50

Coût total estimé	CHF	182'000.00
./. participation des riverains	CHF	29'000.00
./. subventions cantonales 60%	CHF	110'000.00
Solde à la charge de la Commune	CHF	43'000.00
Financé par un emprunt bancaire		
À charge du budget des comptes d'investissement 2018 et 2019		

Frais financiers du crédit d'investissement dès 2019

Intérêts passifs	2 % sur CHF	43'000.00	CHF	860.00
Amortissement	4 % sur CHF	43'000.00	CHF	1'720.00
Total			CHF	2'580.00

Estimations des charges d'exploitation

Il n'y a aucune influence sur les charges d'exploitation, puisqu'il s'agit d'une réfection.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de ce crédit d'investissement de 43 000 francs destiné à la réfection du pont de la Cuva et des pistes du Vuipey d'en Bas et du Petit Mology.

Châtel-St-Denis, mai 2018

Le Conseil communal

Annexes:

- Projet d'arrêté
- Plan de situation

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

VU

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELCo, RSF 140.11);
- le Message no 48 du Conseil communal, du 29 mai 2018;
- le Rapport de la Commission financière,

ARRÊTE

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de 43 000 francs destiné à la réfection du pont de la Cuva et des pistes du Vuipey d'en Bas et du Petit Mology.

Article 2

Cet investissement sera financé par un emprunt bancaire et amortis selon les prescriptions légales.

Article 3

La présente décision est sujette à referendum conformément à l'art. 52 de la loi sur les communes et à l'art. 23 de son règlement d'exécution.

Châtel-St-Denis, le

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

La Secrétaire

Le Président

Nathalie Defferrard Crausaz

Daniel Jamain

Carte de base

1:10'000

TF 4.9 - CHATEL-ST-DENIS

PROJET FP-I-2017-005
LA CUVA : PONT & PISTES


MAITRE D'OEUVRE
COMMUNE DE CHATEL-ST-DENIS

PROJET DE REFECTION
PONT DE LA CUVA

PROJET D'AMELIORATION
PISTE DU VUIPEY D'EN BAS

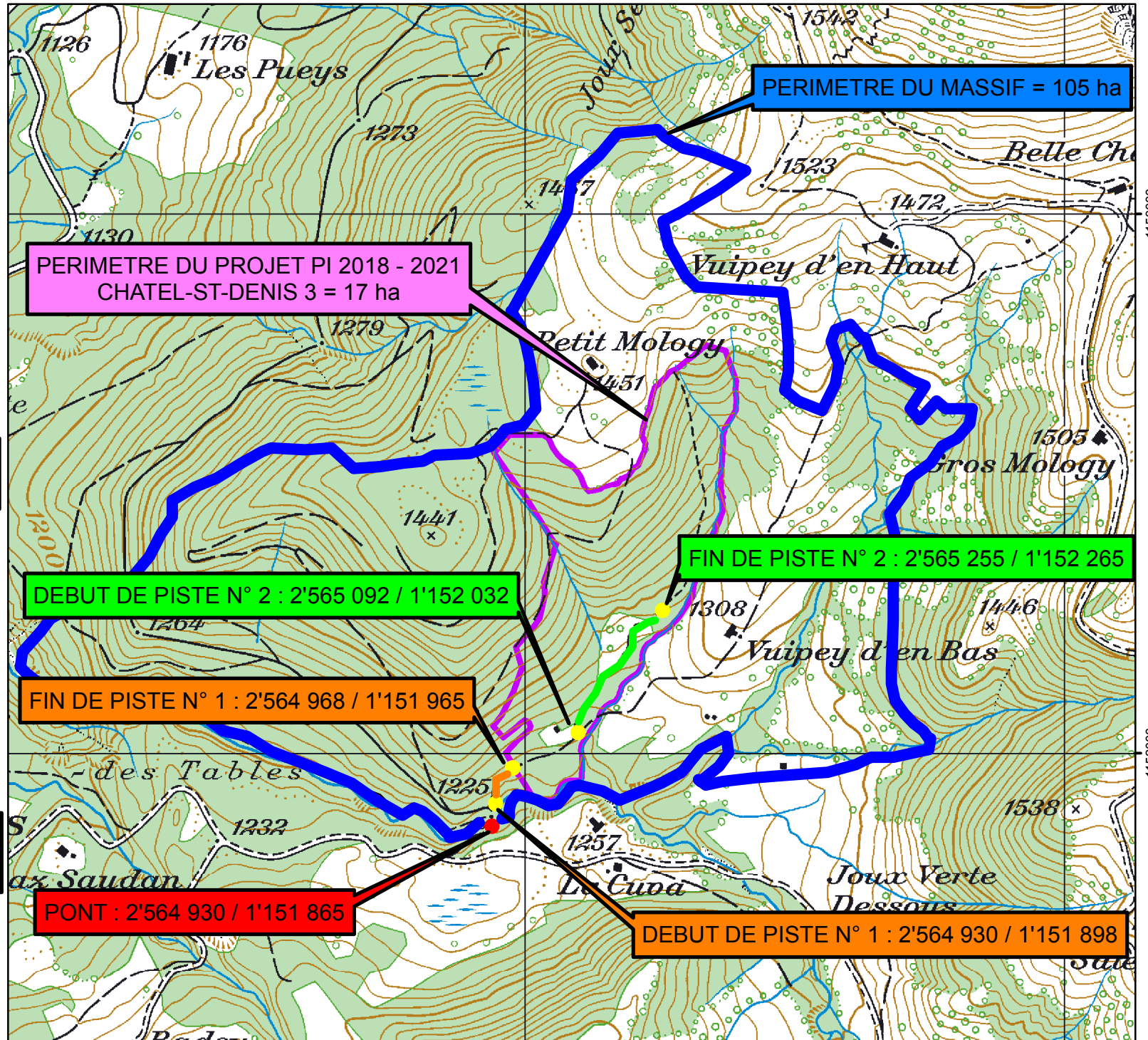
PROJET DE CONSTRUCTION
PISTE DU PETIT MOLOGY

Légende

 Arrondissement

0 195 390 m.

Sources: Office fédéral de topographie
et Etat de Fribourg



2565000

2566000